

# Circoncision

**T**radition ou archaïsme? L'Association française contre la mutilation des enfants soulève la question du bien-fondé d'une pratique rituelle dénuée de fondement scientifique mais pas de séquelles...



# Silence, on coupe...



« *acte barbare de mutilation* », « *amputation injustifiée* », les anti-circuncision ne mâchent pas leurs mots. Comme pour l'excision, ils demandent l'interdiction. Certes, la pratique qui consiste à scier la base de la sexualité féminine est autrement plus barbare et pénalisante que la circoncision, mais faut-il pour autant occulter le fait qu'on fait aussi saigner, dans une moindre mesure (les hommes n'allaient tout de même pas se couper le gland...), le pendant masculin ?

L'épineux dossier de la circoncision est très peu abordé dans les médias. « *C'est un sujet vraiment tabou* », explique Antonio Fischetti, journaliste à *Charlie Hebdo*, l'un des rares supports traitant régulièrement du sujet. « *Personne ne veut parler de cette mutilation sous peine d'être taxé d'antisémitisme... Finalement, comme les musulmans pratiquent aussi ce rituel, cela permet tout de même d'aborder la question.* »

La circoncision (latin : *circumcisio*, « couper autour ») consiste, dans sa forme la plus répandue, en l'ablation totale ou partielle du prépuce, laissant ainsi le gland du pénis à découvert. Antonio Fischetti recadre à sa manière les termes du débat : « *Lorsque j'ai osé écrire "acte de barbarie", j'ai reçu énormément de courriers. Et pourtant, l'expression serait unanimement brandie si une secte venait à instaurer une pratique similaire, comme couper le petit doigt des jeunes enfants, au nom de l'appartenance au groupe, sous prétexte que ce n'est qu'un petit bout superflu ! Dans le cas de la circoncision, c'est carrément au sexe des jeunes enfants que l'on s'attaque, alors qu'aucun texte de loi ne l'autorise, bien au contraire !* »



Antonio Fischetti, journaliste, dénonce un « acte de barbarie ».

## Du fond des âges

La pratique de la circoncision remonte aux premières traces laissées par l'Homme. Des représentations de cette opération chirurgicale ont été retrouvées sur des dessins rupestres datant du Néolithique, ainsi que sur des hiéroglyphes de tom-

**Cette coutume culturelle, sociale ou religieuse concernait, en 2006, 665 millions d'hommes, soit environ 30 % des hommes adultes dans le monde.**

beaux égyptiens. Cette coutume culturelle, sociale ou religieuse concernait en 2006, selon une estimation de l'OMS, 665 millions d'hommes, soit environ 30 % des hommes adultes dans le monde. Fait peu connu, aux États-Unis, plus de 90 % des circoncisions effectuées le sont pour des raisons non religieuses. C'est une pratique d'« hygiène » et de « prévention » du phimosis<sup>1</sup>, encouragée par de nombreux médecins, qui s'applique à 60 % de la population mâle (contre

80 % il y a une quinzaine d'années). Outre-Atlantique, le débat scientifique sur le bien-fondé de la circoncision est néanmoins à couteaux tirés<sup>2</sup>.

En France, la proportion de mâles concernés est largement inférieure, avec 20 % d'hommes circoncis (95 % pour des raisons religieuses). Officiellement, le corps médical français ne fait pas la promotion de cette pratique, jugée inutile du point de vue de la santé, c'est pourquoi elle n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Néanmoins, l'urologie « officielle » n'a pas de position claire. Paralysée par les considérations religieuses, elle n'a jamais pu adopter un point de vue univoque.

D'un côté, les urologues laïques, Couvelaire, Cukier, etc., se refusent à pratiquer des circoncisions « thérapeutiques ». C'est, selon eux, un traitement inadapté au phimosis, à la brièveté du frein, à la pathologie dermatologique du prépuce, dont elle ne fait qu'aggraver les symptômes (cicatrices rétractiles, cicatrisation interminable, etc.). De l'autre côté, les urologues circoncis coupent volontiers le prépuce des petits garçons qu'on leur amène. Certains médecins ne sont en effet pas hostiles aux arguments médicaux habituellement émis par les pro-circoncision (hygiène, prévention du phimosis, des cancers génitaux, du sida). Autant dire que les avis... divergent.

### Remboursé

La circoncision revient entre 300 et 1 000 euros par enfant. Selon Valérie Boyer, députée UMP qui avait proposé, sans succès, que l'on rembourse la circoncision rituelle : « Les familles ont tendance à beaucoup insister auprès du médecin, voire à ne pas décalotter l'enfant pour qu'il développe [une maladie] impliquant la prise en charge par l'Assurance maladie »... De nombreuses familles françaises s'arrangent donc avec une partie du corps médical pour se faire rembourser l'intervention...

Depuis 2007, les experts de l'OMS ont clairement franchi un pas en faveur de la circoncision médicale, considérée comme un « moyen supplémentaire important de réduire le risque de transmission hétérosexuelle de l'infection à VIH chez l'homme<sup>3</sup> ». Un outil de prévention auquel ne s'oppose pas l'association Médecins sans Frontières. D'après l'Organisation mondiale de la santé, trois essais contrôlés randomisés menés au Kenya, en Ouganda et en Afrique du Sud ont démontré que la circoncision réduisait d'environ 60 % le risque de transmission hétérosexuelle du VIH à l'homme. Largement de quoi relancer le débat en faveur de la circoncision, pour raison médicale (et humanitaire).

### Moins sensible

Principal argument scientifique, le gland des circoncis est kératinisé (la peau s'épaissit) et constitue une barrière physique supplémentaire contre le virus, voire les MST. « On vient ensuite nous dire que les circoncis éprouvent autant de plaisir, alors que la peau du gland est assurément moins sensible... Non seulement c'est totalement incohérent mais en plus cela brouille le message sur le préservatif », explique Antonio Fischetti.

**« Il existe un véritable lobby circonciseur au sein de cette organisation [l'OMS] et dans le monde. »  
Dr Gérard Zwang**

*« Ce sont des statistiques bidons. Leurs critères sont non seulement contestables, mais aussi régulièrement contestés », tempête de son côté le Dr Gérard Zwang, chirurgien urologue et sexologue, l'un des fondateurs de la Société française de sexologie clinique, par ailleurs président d'honneur de l'Association contre la mutilation des enfants (AME)<sup>4</sup>. « Il existe un véritable lobby circonciseur au sein de cette organisation et dans le monde. Ce qui m'a valu, pour la première fois de ma carrière de scientifique, le refus de publication d'un texte dans les actes d'un congrès "sexualité et religion", tenu à Paris en 1994 et sponsorisé par deux laboratoires américains. »*

Pour lui, aucune justification médicale ni hygiénique ne tient. « Cette pratique anachronique est destinée à disparaître, comme le bandage des petites filles chinoise, assure le médecin. L'argument de l'hygiène est exténuant. Quelques secondes, un peu d'eau et un peu de savon suffisent à ôter très aisément la production quotidienne de sébum excédentaire. On finirait par croire que la toilette du prépuce relève des services d'hygiène... »

### Tigre de papier

Contrairement à ce que l'on entend souvent, la circoncision ne serait pas un moyen de prévention contre le cancer génital. « Cette terrible menace est un tigre de papier. Le smegma préputial n'est pas directement responsable du cancer du col utérin. Les papillomavirus désormais incriminés peuvent se trouver sur la verge de tous, circoncis ou non. Quant au cancer du gland relativement rare chez les populations blanche et noire, son danger touche principalement certains Asiatiques (Chine, Vietnam, Indonésie). Dans les populations menacées, ce cancer se développe habituellement sous un phimosis invétéré, ayant 40 ans d'âge... »

La circoncision n'est pas plus utile dans la prévention du phimosis. « Bon nombre sont dus à la négligence parentale. Si le décalottage est effectué régulièrement pendant la première enfance, à partir de deux-trois ans, au besoin dans le bain, les adhérences ne peuvent s'"incruster" et l'anneau préputial





© Owen Franken/CORBIS

éventuellement serré se distend progressivement. Lorsque le phimosis est constitué, un certain nombre de parents parviennent à le libérer par des manœuvres douces et persévérantes, que l'huile d'amande douce peut faciliter. Sinon le traitement chirurgical est désormais bien codifié. Une plastie dorsale, voire une posthectomie circulaire "économique" rétablissent la coulisse préputiale en conservant le repli anatomique. C'est désormais la doctrine officielle de la chirurgie urologique française (Cukier). »

### Sans anesthésie

Si les avantages ne sont pas établis, en revanche les déboires causés par la circoncision s'observent aussi bien dans l'enfance qu'à l'âge adulte. « Il est impardonnable de faire souffrir sans motif raisonnable des nourrissons ou des garçonnetts dans leur première enfance, et bien incapables de se défendre. Bien entendu la "véritable bonne circoncision traditionnelle" s'effectue sans la moindre anesthésie. Le gamin de sept ans se rappellera toute sa vie du coup de rasoir, ou de ciseaux. Quant aux hurlements des bébés, s'ils affectent douloureusement les assistants, en particulier la mère, ils ne semblent guère émouvoir les défenseurs de l'"enfance malheureuse"... Il est vrai que certains scrupuleux font avaler au bambin un hypnotique avant l'amputation, à moins qu'ils n'appliquent une pommade anesthésique sur la partie coupable : quelle mansuétude ! »

Notons que dans les sociétés occidentales, la circoncision dans le petit âge bénéficie majoritairement d'une anesthésie locale.

### Infection généralisée

Outre l'impact psychologique, potentiellement traumatisant, l'urologue rappelle les possibles dégâts de l'opération chirurgicale : la blessure de l'artère du frein de la verge, obligatoirement sectionnée, peut saigner beaucoup. « Surtout chez les petits hémophiles, pas tellement diagnostiqués en pays de développement médical rudimentaire ou nul. Par la suite, directement exposé au croupissement urineux, le méat urétral peut développer un rétrécissement inflammatoire, cause classique de dysurie, distension inflammation urinaire en amont. Là où l'on ignore l'asepsie, la cicatrice d'amputation est exposée à toutes les sortes d'infection, depuis les germes banals jusqu'à ceux du tétanos et de la gangrène. Il y a chaque année des petits morts d'infection généralisée. Il est vrai que l'initiation traditionnelle comporte ce risque de mort. »

## ► L'argument religieux, chez les juifs et les musulmans

Dans le livre de la Genèse (versets 17:9-14), la circoncision est décrite comme le signe de l'alliance entre Dieu et la descendance d'Abraham (le peuple juif) : « *Quiconque est parmi vous de sexe masculin devra être circoncis. Votre circoncision sera le signe de l'alliance établie entre vous et moi. De génération en génération, tous vos garçons seront circoncis quand ils auront huit jours (...). Quant à l'homme non circoncis, il sera exclu du peuple pour n'avoir pas respecté les obligations de mon alliance.* »

Du côté de l'islam, on peut lire sur le site de la mosquée de Paris : « *Les sources musulmanes ne s'écartent guère des sources juives. Il est cependant quelques points sur lesquels leur différence est radicale, à commencer par la question de la circoncision que le judaïsme tient pour un signe d'alliance avec Dieu. L'islam rejette comme grossièrement naïve et prétentieuse toute idée d'alliance avec Dieu fondée sur l'écoulement du sang des parties génitales et ne voit dans ce rite qu'une opération hygiénique doublée d'un symbole distinctif.* »

La *sunna* (tradition) encourage très vivement la circoncision. On trouve plusieurs *hadiths* (paroles ou actes du Prophète) relatifs à la circoncision. La raison que l'on rencontre le plus souvent est de marquer la descendance d'Abraham. Mais on trouve aussi toutes sortes de raisons hygiéniques ou médicales. Contrairement à la croyance populaire, la circoncision n'est pas une obligation pour le musulman, du moins, elle ne figure pas clairement dans le Coran. Les convertis à l'islam ne sont d'ailleurs pas toujours circoncis.

Comme chez les juifs, il existe aujourd'hui en islam des opposants à la circoncision. Pour eux c'est une pratique barbare que l'on ne doit pas pratiquer car l'œuvre de Dieu, le corps humain, est parfaite. Des intellectuels du monde arabe se sont aussi saisis de la question, notamment Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh<sup>1</sup> (chrétien, auteur de *Circoncision - Le Complot du silence* aux éditions L'Harmattan, 2003), et Abdelhak Serhane<sup>2</sup> (universitaire et écrivain marocain d'expression française).

1. Docteur en droit. Expert en droit arabe et musulman. Chrétien d'origine palestinienne. Citoyen suisse. Fondateur de l'Association pour un seul état démocratique en Palestine/Israël.

2. Docteur en psychologie et en lettres modernes. Il a longtemps enseigné à l'université Ibn Tofail à Kénitra avant de s'exiler au Canada. Depuis, il partage son temps entre le Maroc, le Canada et les États-Unis où il enseigne la littérature française à l'université de Louisiane.

### Triple préjudice

À l'âge adulte, le préjudice est triple : érotique, esthétique et moral. Le préjudice érotique est subi à deux niveaux : la perte de la facilitation physiologique de l'excitation manuelle du gland et l'hypersensibilité du gland. De très nombreux éjaculateurs prématurés, en particulier américains, incriminent directement leur mutilation à l'origine de leur manque de retenue. « *Expérimentant en pays de circoncision, les scientifiques Masters et Johnson ont prouvé que le temps de stimulation du gland pour parvenir à l'orgasme était exactement le même chez les hommes circoncis ou non. En revanche, leurs concitoyens circoncis ont fourni un énorme contingent d'éjaculateurs prématurés* », détaille Gérard Zwang.

Cette hypersensibilité n'est paradoxalement pas incompatible avec une perte de sensibilité. D'une part à cause de la possible kératinisation, d'autre part à cause de la suppression d'un grand nombre de terminaisons nerveuses. La circoncision détruit environ 90-120 cm<sup>2</sup> de peau et de muqueuse : 2 fois (face externe et face interne) 4,5-5 cm de longueur sur 10-12 cm de diamètre. Le prépuce contient 116 terminaisons nerveuses par cm<sup>2</sup>[5]. La perte est donc de 10 000 à 14 000 terminaisons nerveuses. Cette sensibilité est constituée à la fois d'une grande richesse en récepteurs

sensoriels de toucher fin<sup>6</sup> et de récepteurs érogènes. Cette alliance confère au prépuce de grandes capacités de stimulation. En comparaison, le gland n'a qu'une sensibilité limitée, sélective. Il est pratiquement insensible au toucher fin mais il est sensible à la pression profonde. Selon Sir Henry Head<sup>7</sup>, la sensibilité de sa muqueuse s'apparente à une sensibilité primaire, grossière, une sensibilité « du tout ou rien ».

L'étude expérimentale de Sorrells<sup>8</sup> sur la sensibilité pénienne au toucher fin confirme les travaux de Head sur la grande insensibilité du gland. Ils révèlent aussi une certaine sensibilité au toucher fin de la couronne du gland (partie traditionnellement considérée comme la plus érogène). La circoncision réduit de 20 % cette sensibilité de la couronne. Ils apportent la preuve expérimentale que la sensibilité au toucher fin du prépuce en fait l'organe privilégié de la caresse sexuelle, tout particulièrement de la caresse à sec, alors que le gland s'épanouit surtout dans le massage profond...

### « Dressées à la fellation »

Autre aspect du préjudice érotique, les stimulations masturbatoires sont moins aisées qu'à travers le prépuce : pressions alternatives, frictions longitudinales précautionneuses, nécessitent habituellement une lubrification auxiliaire, le plus souvent grâce à la salive. « *On sait d'ailleurs qu'en bien des pays de circoncision systématique (pays arabo-musulmans, États-Unis) les femmes sont préférentiellement dressées à la fellation* », dénonce Gérard Zwang.

Les partenaires peuvent être instruites des modalités particulières de stimulation manuelle des glands circoncis, mais elles agissent de façon moins spontanée : « *Mon copain est circoncis, et en fait j'ai du mal à réussir à le masturber. Avec un mec non circoncis c'est facile, il y a suffisamment de peau, même pendant l'érection, pour que le va-et-vient de la main soit facile, mais avec la circoncision, c'est beaucoup plus difficile. Du coup, je n'y arrive pas trop, ça "glisse" mal, j'ai peur de lui faire mal, du coup je ne fais plus rien...* », s'inquiète une internaute, demandant conseil sur un forum de *aufeminin.com*. En effet, « *l'absence de prépuce ne permet plus un mouvement aisé, vite appris et qui peut s'effectuer "sans trop y penser", de façon quasi automatique, surtout quand la femme, en proie elle-même aux réactions de l'excitation érogène, n'a plus guère le loisir de penser à des exercices de dextérité manuelle...* », explique Gérard Zwang.

Sur le préjudice moral, le médecin urologue argumente : « *Amputés pendant leur enfance puis vivant au milieu d'hommes*

ayant conservé leur prépuce, certains regrettent, à juste titre, qu'on leur ait enlevé une partie d'eux-mêmes, sans leur avoir demandé leur avis. Le regret est double là où la circoncision rituelle est pratiquée quand le garçon a vécu sept voire dix ans avec son si complaisant prépuce, et qu'on l'a amputé à vif. »

Toutes ces récriminations sont à l'origine du mouvement abolitionniste (ou « intactiviste ») qui a lentement éclo à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Les circoncis malgré eux commencent à demander des chirurgies réparatrices. L'association la plus représentative, aux États-Unis, est le NOCIRC, créée au début des années 70. C'est grâce à elle que les États-Unis ont reconnu, en 1975, que la circoncision ne présentait aucun avantage pour la santé des mâles américains. Elle fournit aussi aux circoncis les informations nécessaires à la réparation du préjudice. « Mais le mouvement est encore très marginal, notamment en France. Si les femmes sont fortement mobilisées sur l'excision (et on le comprend, tant cette pratique est incomparablement barbare), les hommes ne se positionnent pas vraiment sur leur circoncision. Il semble que la fierté du mâle ne soit pas compatible avec le statut de victime. Le mâle peine à reconnaître une mutilation, une amputation génitale, qui peut inconsciemment s'apparenter à une forme de castration... », analyse Antonio Fischetti.

### Soumission à la horde

Les psychanalystes, eux, n'y vont pas de main morte<sup>9</sup>. Pour Freud, le premier à avoir abordé le sujet d'un point de vue psychologique, « la circoncision est un substitut symbolique de la castration que le père primitif et omnipotent avait jadis infligée à ses fils. Quiconque acceptait ce symbole montrait par là qu'il était prêt à se soumettre à la volonté paternelle ». Cette pratique serait le reliquat d'une époque où les chefs de clan régnaient en maîtres absolus et avaient, entre autres, tous les droits sur toutes les femmes de la tribu. La circoncision, castration symbolique, représentait alors un acte de soumission envers l'autorité du père de la « horde »<sup>10</sup>. Pour Freud, la circoncision peut être le catalyseur de névroses : « L'angoisse de castration est un des moteurs les plus fréquents et les plus forts du refoulement et par là même, de la forma-



**Pour Freud, le premier à avoir abordé le sujet d'un point de vue psychologique, la circoncision peut être le catalyseur de névroses.**

tion des névroses. Des analyses de cas où ce ne fut pas la castration, mais bien la circoncision qui fut pratiquée chez des garçons comme thérapie ou comme punition de l'onanisme (ce qui ne fut pas rare dans la société anglo-américaine) ont donné la dernière certitude à notre conviction<sup>11</sup>. »

### Masochisme

Le Brésilien Moisés Tractenberg va encore plus loin : « Une autre conséquence psychologique de la circoncision est qu'elle imprime dans l'esprit du nouveau-né une situation agressive et traumatique... L'impossibilité de gérer une aussi terrifiante irruption d'agression dirigée vers l'intérieur peut conduire, a posteriori, à l'émergence de comportements psychopathes et violents ou, dans de nombreux cas, à l'émergence d'un masochisme extrême<sup>12</sup> ». La circoncision s'intègre-t-elle également dans l'hypothèse de « la double contrainte » ou double bind, émise par Gregory Bateson (1904-1980), anthropologue, psychologue,

épistémologue américain? Le *double bind*, potentiellement névrotique pour celui qui y est soumis, est ainsi décrit, à l'échelon familial: une mère manifeste son amour à son fils à travers la communication orale, tout en adoptant en même temps une conduite d'éloignement ou d'évitement à travers les langages corporels proxémique (distance et durée) et kinésique (geste, mimique, mouvement et posture). L'enfant ne sait pas et ne peut savoir ce que sa mère exige de lui. Le *double bind* correspond à une situation sociale ou interpersonnelle d'inégalité ou de domination/subordination, ce qui explique l'impossibilité de commenter ou refuser l'ordre paradoxal donné.

### Culture phallocrate

Étant traditionnellement admis qu'un prépuce représente l'anima (la part de féminité qui est en l'homme), la circoncision apparaît tout du moins comme l'exaltation du masculinisme et la fermeture à leur sensibilité chez certains hommes. Lorsqu'il y a non-reconnaissance de la douleur infligée (« même pas mal »), l'homme s'impose une douleur supplémentaire dans une culture pathologiquement phallocrate.

Dans la mesure où ce traumatisme infligé aux enfants n'est pas seulement individuel, mais collectif, quel en est l'impact général sur les peuples, voire l'état du monde? « Bien qu'il soit difficile de généraliser, le circoncis semble avoir une perception du rapport homme-femme différente du non-circoncis. Les religieuses juifs et musulmans en sont l'illustration:

**Lorsqu'il y a non-reconnaissance de la douleur infligée (« même pas mal »), l'homme s'impose une douleur supplémentaire dans une culture pathologiquement phallocrate.**

*réclusion plus ou moins nuancée des femmes, mise en cause perpétuelle et culpabilisante de l'état de pureté féminine. Il s'ensuit, dans les sociétés "circonciphiles", une forte disposition au communautarisme, au fondamentalisme religieux, à la tyrannie familiale », note Dominique Arnaud, réalisateur du film Silence, on coupe<sup>13</sup>, primé au deuxième Festival national du film d'éducation, mais interdit à la télévision.*

Plus simplement, Gérard Zwang y reconnaît la notion de culpabilité de l'homme devant la jouissance sexuelle (solitaire ou à deux): « La circoncision a toujours été liée aux rapports "contractuels" entre l'homme et Dieu - les dieux. Le sacrifice d'un petit morceau de membre viril a pour but de se concilier les puissances métaphy-

*siques, de façon à pouvoir s'en servir en toute bonne conscience après avoir payé un impôt de chair et de sang. »*

L'appartenance au groupe ne suffit pas à expliquer ni à justifier cette pratique mutilante. D'autres religions ont opté pour des pratiques plus douces, par exemple quelques gouttes de flote sur la tête de l'enfant, chez les catholiques qui ont longtemps pratiqué l'immersion au cours du baptême. « Avant d'atteindre l'interdiction de la circoncision, on pourrait très bien aider les autres religions à réformer progressivement leurs pratiques, en préférant une marque superficielle ou temporaire, par exemple, ou en utilisant symboliquement un couteau en bois qui n'ôterait rien au bambin. Il serait quand même temps que l'on n'accueille plus par une sanglante mutilation les nouveaux arrivés dans leurs familles. » ●

### Notes

1. Affection douloureuse du prépuce qui, lors de l'érection, ne peut se rétracter derrière le gland du pénis (le gland ne peut pas se « décalotter »). Le phimosis peut être consécutif à une étroitesse du prépuce, à des lésions provoquées par des décalottages forcés, à une infection, à une tumeur du pénis, à un diabète, par exemple.
2. La baisse du nombre de circoncisions est notamment attribuable au fait qu'en 1999, l'Académie des pédiatres américains (AAP) a reconnu que la pratique « n'était pas essentielle au bien-être de l'enfant » et a cessé de la recommander. Une position que l'organisation a réitérée en 2005. Courant 2010, l'AAP a fait savoir qu'elle pourrait revoir la question, à la suite d'études récentes faisant état d'une baisse des infections au VIH chez les hommes hétérosexuels en Afrique. On évoque aussi la réduction des risques d'infection urinaire chez les enfants ou encore du cancer du pénis ou de maladies transmissibles sexuellement chez l'adulte. « Les résultats de ces études tendent à montrer les bénéfices de la circoncision », a indiqué au *Washington Post* Roland H. Gray, professeur à l'université John-Hopkins au Maryland. « Un plus haut taux de circoncision pourrait certainement contribuer à prévenir un nombre substantiel d'infections », a-t-il ajouté.
3. Rappelons ici la position du magazine NEXUS sur le VIH, ce qui décrédibilise totalement le propos de l'OMS. L'hypothèse VIH = sida est l'objet de vives controverses scientifiques, peu relayées par les médias. Une partie de la communauté scientifique n'adhère pas à l'hypothèse officielle, et remet en cause l'implication d'un virus dans le sida. Les tests du sida en Afrique ne sont pas analysés avec les mêmes critères qu'en Europe et donnent plus souvent des taux positifs. La fiabilité des tests (faux positifs) est également remise en cause par des scientifiques (lire notre dossier consacré à la controverse du sida, NEXUS n° 61 mars-avril 2009, téléchargeable en ligne). Sur le sida africain, la malnutrition, l'usage de drogues, les maladies endémiques, peuvent provoquer une immunodéficience acquise (lire notre interview à ce sujet, du

- Pr Roberto Giraldo, NEXUS n° 70, septembre-octobre 2010). Enfin, le Pr Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine, a également nuancé la notion de taux de transmission du virus, chez les individus sains et correctement nourris « l'organisme se débarrassera facilement du virus si vous avez un bon système immunitaire », prônant des mesures simples (nutrition, antioxydants, hygiène, prévention des maladies endémiques).
4. <http://enfant.ovh.org>
  5. Bazett H., McGlone B., Williams R., Lufkin H. Depth, « Distribution and probable identification in the prepuce of sensory end-organs concerned in sensations of temperature and touch; thermometric conductivity ». *Archives of neurology and psychiatry* 1932; 27 (3): 489-517. <http://www.cirp.org/library/anatomy/bazett>
  6. Winkelmann R. « The cutaneous innervation of the human newborn prepuce ». *J. Invest. Dermatol.* 1956; 26 (1): 53-67. <http://www.cirp.org/library/anatomy/winkelmann2/>
  7. Sir Henry Head (1861-1940), neurologue anglais, pionnier dans la recherche des terminaisons nerveuses. Head H. *Studies in neurology*. London: Oxford University Press; 1920. 274-77, 557, 649-50.
  8. Sorrells M., Snyder J., Reiss M., Eden C., Milos M., Wilcox N., Van Howe R., « Finetouch pressure thresholds in the adult penis ». *BJU int.* 2007; 99 (4), 864-69. [http://www.circumcisionandhiv.com/files/sorrells\\_2007.pdf](http://www.circumcisionandhiv.com/files/sorrells_2007.pdf)
  9. Georg Groddeck, Alice Miller ou Julia Kristeva, entre autres exemples.
  10. La horde primitive in *Totem et Tabou* (1913).
  11. *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, 1933, XIX. Paris: PUF; 1995. O.C., XIX: 170.
  12. *Psychoanalysis of circumcision*. New York: Denniston & al. Kluwer academic/Plenum publishers; 1999. 213.
  13. [www.circoncision-film.com](http://www.circoncision-film.com)

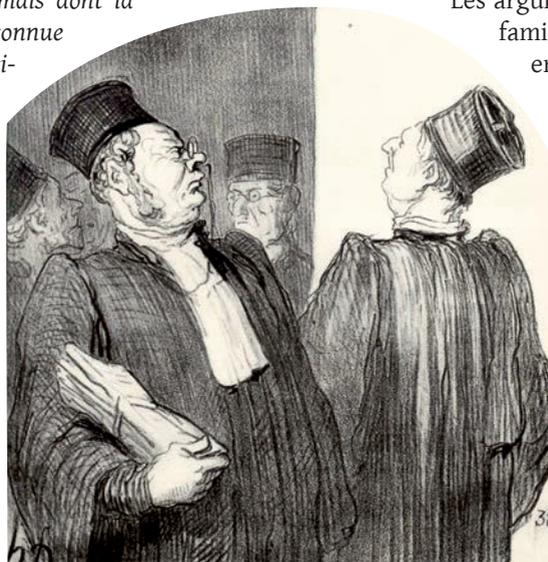
# ✂ Le malaise de la justice

**E**n cas de circoncision ratée, hors cadre médical, les plaignants n'ont que leurs yeux pour pleurer.

**E**n France, un thérapeute en médecine douce ne peut pas prescrire de plantes, même dans leurs usages traditionnels, à un patient atteint d'un cancer, sous peine d'être attaqué pour exercice illégal de la médecine. Acte médical, chasse gardée. Depuis peu, on ne peut pas non plus, soit dit en passant, porter le voile intégral au nom de la tradition. En revanche, on peut découper, au nom d'un acte rituel, le bout de la peau d'un sexe masculin, sur un mineur, dans une mosquée, chez un rabbin, ou à domicile, sans être pour autant condamné par la justice.

Même si l'enfant atterrit à l'hôpital, entre la vie et la mort, la jurisprudence française garantit une immunité aux circonciseurs. C'est ce que vient de démontrer, en juin dernier, le jugement d'une affaire judiciaire, dans le nord de la France.

Les faits remontent à 2006. « Mazen M., 55 ans, qui affirme avoir des diplômes algériens mais dont la qualité de médecin n'est pas reconnue en France, pratique des circoncisions sur des bébés en dehors de tout cadre hospitalier, pour une somme de 150 euros. Un bébé de quinze jours avait donc été circoncis dans l'après-midi du 19 janvier 2006 par Mazen M. L'opération est effectuée dans la salle à manger d'un modeste logis tourquennois. Problème: l'enfant ne cicatrise pas, perd son sang petit à petit et devient de plus en plus léthargique. Le lendemain, le père, sentant que son bébé va passer de vie à trépas, le conduit au CHR de Lille. On le sauve in extremis, les experts sont d'accord là-dessus. L'affaire est signalée, les parents portent plainte », rapporte Nord Éclair (16/06/10).



**Sans levée de ce tabou de société, on aboutit au blocage juridique.**

## ► Quelques chiffres

**S**elon la société canadienne de pédiatrie, « sur 1 000 garçons circoncis, 20 à 30 présenteront une complication chirurgicale, telle que des saignements abondants ou une infection de la zone circoncise, 2 ou 3 souffriront d'une complication plus grave qui exigera des traitements supplémentaires, comme l'extraction d'une trop grande surface de peau ou des saignements plus graves, 2 seront hospitalisés en raison d'une infection urinaire avant l'âge d'un an, environ 10 devront se faire circoncire de nouveau en raison des mauvais résultats de la première circoncision. Dans de rares cas, les méthodes et les médicaments pour soulager la douleur peuvent causer des effets secondaires et des complications.

A contrario, sur 1 000 garçons non circoncis, 7 seront hospitalisés par suite d'une infection urinaire avant l'âge d'un an, 10 se feront circoncire plus tard au cours de leur vie pour des raisons médicales, telles que le phimosis. »

## « Pratique coutumière »

Au terme de plusieurs années de procédure, la justice a relaxé par deux fois le circonciseur des incriminations de « blessures involontaires » et « exercice illégal de la médecine ». Motif: il s'agit d'une « pratique coutumière non assimilable à un acte médical », donnant raison à l'avocate du prévenu qui, sans peine, aura joué sur la politique de l'autruche française: « Il y a tolérance coutumière du droit français en raison du fait religieux! On n'a jamais vu un rabbin, un parent ou un pratiquant musulman être traîné devant des juges pour avoir pratiqué une circoncision! Nous savons tous qu'il y a un nombre très important de circoncisions dues à des raisons religieuses en France et que des hommes comme mon client sont très sollicités... »

Les arguments de l'avocat général et de l'avocat de la famille (cette dernière pensait avoir confié son enfant à un médecin expérimenté) n'auront pas été entendus. Et pour cause, sans levée de ce tabou de société, on aboutit au blocage juridique: « Un bébé a droit à toute notre protection et on ne peut pas faire n'importe quoi avec lui. Il a quinze jours, il est incapable de se défendre. Or, qu'on le veuille ou non, le prévenu réalise bien un acte chirurgical, en dehors du cadre hospitalier, avec des précautions tout à fait insuffisantes, sans suivi réel. Tout cela est strictement interdit. À aucun moment, je ne vois dans la législation française qu'un tel acte est toléré et encore plus qu'il serait possible en dehors d'un établissement hospitalier! Est-ce qu'on va attendre qu'un bébé meure pour s'inquiéter! »

Le 20 janvier 2006, Ahmed X., un bébé âgé de quinze jours, a donc failli mourir d'une circoncision ratée. Mais, pour la justice lilloise, il ne s'est rien passé! ●

**Pryska Duœurjoly**